



# Conflent Canigó

Communauté de communes

**Commission des finances 16 septembre 2021**

# Décision modificative n°1 Budget principal

<b>Section de Fonctionnement :</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
011 – Charges à caractère général	35 100,00	
65 - Autres charges de gestion courante	63 000,00	0,00
Dont part investissement due au SMBTV	63 000,00	
73 – Autres impôts et taxes		201 184,00
74 – Dotations, subventions et participations		307 061,00
023 – Virement à la section d'investissement	410 145,00	0,00
<b>Total Fonctionnement:</b>	<b>508 245,00</b>	<b>508 245,00</b>
<b>Section d'Investissement :</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
204 - Subventions versées	166 260,00	
21 - Immobilisations corporelles	430 000,00	-168 350,00
23 - Immobilisations en cours	-40 000,00	
13 – Subventions d'investissement		474 085,00
16 – Emprunts		-327 970,00
024 - Cessions		168 350,00
021 – Virement de la section de fonctionnement		410 145,00
<b>Total Investissement :</b>	<b>556 260,00</b>	<b>556 260,00</b>
<b>Total DM 1</b>	<b>1 064 505,00</b>	<b>1 064 505,00</b>

# Décision modificative n°1 Budget principal

Détail des principales modifications budgétaires de fonctionnement :

- Fonctionnement :
  - Dépenses :
    - Chapitre 011 : + 35 100 € notamment pour les remboursements de frais pour la Maison France Service 12 400€, l'ajustement des crédits de transports et d'électricité
    - Chapitre 65 : +63 000€ pour le SMBTV
  - Recettes :
    - Chapitres 73 et 74 :
      - ajustements liés à l'état de vote des taux : +332 176€ notamment du fait de la forte progression des bases de CFE
      - FPIC : +137 869€ pour un total de 385 610€
      - DGD pour les fonds patrimoniaux : 26 450€ (dépenses en investissement pour 40 000€)
      - Aide exceptionnelle aux bibliothèques : 5 750€
      - Complément pour l'aide à la connaissance du patrimoine : +6 000€ (total de 20 000€)

# Décision modificative n°1 Budget principal

OPERATIONS	DEPENSES 2021				RECETTES 2021			
	BP 2021	RAR 2020	DM 1 2021	TOTAL	BP 2021	RAR 2020	DM 1 2021	TOTAL
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 003 290	138 386	341 260	1 482 936	168 350	103 415	27 250	299 015
Dont OCCAL	40 000		41 260	81 260				0
Dont ZAE VINCA	58 540	40 020	100 000	198 560				0
Dont ACQUISITION TERRAIN SAUVY	340 000		300 000	640 000				0
Dont MIELLERIE ET ATELIER DE TRANSFORMATION	50 000		-50 000	0				0
Dont RESERVE FONCIERE ECONOMIQUE ET AGRICOLE	80 000	68 160	-50 000	98 160				0
Dont QUADRAT COWORKING	115 950			115 950			27 250	27 250
AMENAGEMENT DE L'ESPACE	582 991	304 843	95 000	834 674	67 678	251 190	4 800	323 668
Dont PISTES DFCI	250 486	36 097		286 583	67 678	251 190	4 800	323 668
Dont FACADES	80 000	17 904	95 000	192 904				0

# Décision modificative n°1 Budget principal

OPERATIONS	DEPENSES 2021				RECETTES 2021			
	BP 2021	RAR 2020	DM 1 2021	TOTAL	BP 2021	RAR 2020	DM 1 2021	TOTAL
CADRE DE VIE	462 000	148 680			8 450	21 231		
Dont STATION OLETTE	415 000	148 680		563 680		21 231	180 000	201 231
EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS	672 098	157 982	90 000	920 080	0	123 561	174 510	298 071
Dont MAISON FELIP	275 000	60 179	50 000	385 179			140 000	140 000
Dont FONDS PATRIMONIAUX			40 000	40 000				0
POLITIQUE DU LOGEMENT	50 000	23 000	30 000	103 800				
OPAH	50 000	23 800	30 000	103 800				
POLITIQUE DU LOGEMENT	1 802 662	204 112	0	2 006 774	226 614	117 569	65 094	409 277
Dont Crèche de Prades							21 024	21 024
Dont CL de Ria							17 063	17 063
Dont écoles						117 569	27 007	144 576

# Décision modificative n°1 Budget principal

Détail des subventions inscrites en investissement :

- QUADRAT : subvention du CR : 27 250€
- PISTES DFCI : +4 800€ pour l'appui technique CD66
- MAISON FRANCE SERVICES : +22 431€ DETR 2021
- STATION SERVICE D'OLETTE : +150 000€ DETR 2021 / +30 000€ CD66
- MAISON FELIP : 140 000€ de crédits inscrits au prorata des dépenses inscrites, mais notification des montants suivants : 2 529 000€ DSIL / 292 056€ CR pour la maîtrise d'œuvre / 281 000€ CD 66
- VILLEFRANCHE : Travaux d'urgence 34 510€ du CR
- CRECHE DE PRADES / CENTRE DE LOISIR DE RIA / ECOLES : +40 094€ DSIL pour la rénovation énergétique des bâtiments
- ECOLES ET BÂTIMENTS ENFANCE JEUNESSE : +25 000€ DSIL pour la mise en sécurité des bâtiments

# Subventions notifiées

Subventions notifiées non inscrites pour des opérations en attente de démarrage liées notamment à des demandes de financement en cours :

- 49 130€ DSIL pour travaux toiture de l'école primaire de Vernet-les-bains
- 27 200€ CD66 pour travaux toiture de l'école primaire de Vernet-les-bains
- 500 000€ FNADT pour les Remparts de Villefranche / Bastion du Dauphin pour 1 000 000€ de dépenses prévues

# Modification des autorisations de programme et crédits de paiement

Il est proposé de modifier les autorisations de programme suivantes afin d'augmenter les crédits de paiement 2021. Il n'y a pas de modification des montants d'autorisation de programme.

PROGRAMMES	MONTANT AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
ZAC VINCA	503 540	158 540	345 000			
AMENAGEMENTS ZONE SAUVY, MIELLERIE ET ATELIER DE TRANSFORMATION	890 000	640 000	250 000			
MAISON FELIP	6 675 000	325 000	200 000	3 000 000	3 000 000	150 000



# Décision modificative n°1 Budget annexe OM

Pour ce budget, la décision modificative a pour seul objet la réalisation de virements de crédits entre chapitres d'investissement. Ces virements sont rendus nécessaires suite à l'acquisition nécessaire de composteurs, de bacs et de matériels informatiques. Par ailleurs, dans la mesure où certaines opérations ont été décalées, il est proposé que le service puisse dès cette année faire l'acquisition d'un utilitaire programmée initialement en 2022.

<b>Section d'Investissement :</b>		
	<b><u>Dépenses</u></b>	<b><u>Recettes</u></b>
21 - Immobilisations corporelles	36 900,00	
23 - Immobilisations en cours	-36 900,00	
<b>Total Investissement :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total DM 1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

# Création du budget annexe pour la ZAE de Vinça et assujettissement à la TVA

## ➤ **Création du budget annexe :**

Conformément à la réglementation, il est nécessaire de créer un budget annexe pour le suivi de l'opération de création de la ZAE de Vinça. Une première délibération doit être prise afin d'autoriser la création de la ZAE. Le vote du budget de l'opération se fera dans un second temps, probablement lors du vote du Budget primitif 2022.

## ➤ **Assujettissement à la TVA :**

S'agissant d'une opération d'aménagement, l'assujettissement à la TVA est obligatoire. La CC assurera donc la collecte et la déduction de la TVA au fur et à mesure de la réalisation des dépenses et de l'encaissement des recettes issues de la vente des terrains.

# Emprunt 2021

Afin de permettre le financement des opérations engagées et notamment la Maison FELIP, l'achat de la Maison PARES sur la zone SAUVY et afin de ne pas grever trop fortement la trésorerie de la Communauté par le préfinancement des opérations, une consultation bancaire a eu lieu.

Les positionnements suivants ont été demandés aux banques :

- Montant de :
  - 1 000 000€
  - 1 500 000€
  - 2 000 000€
- Durée de :
  - 15 ans
  - 20 ans

# Emprunt 2021

Les propositions suivantes ont été réalisées par les banques :

	Prêt	Durée	Taux	Coût du crédit	Commission
Crédit agricole	1 000 000,00 €	15	0,83%	63 287,50 €	1 500,00 €
Caisse d'épargne	1 000 000,00 €	15	0,73%	55 561,11 €	2 000,00 €
La banque postale	1 000 000,00 €	15	0,69%	53 793,48 €	1 000,00 €
Crédit Mutuel	1 000 000,00 €	15	0,95%	72 489,55 €	1 000,00 €
Crédit agricole	1 000 000,00 €	20	1,02%	103 275,00 €	1 500,00 €
Caisse d'épargne	1 000 000,00 €	20	1,03%	104 144,44 €	2 000,00 €
La banque postale	1 000 000,00 €	20	0,84%	86 794,19 €	1 000,00 €
Crédit Mutuel	1 000 000,00 €	20	1,05%	106 370,13 €	1 000,00 €

	Prêt	Durée	Taux	Coût du crédit	Commission
Crédit agricole	1 500 000,00 €	15	0,83%	94 931,25 €	2 250,00 €
Caisse d'épargne	1 500 000,00 €	15	0,73%	83 341,67 €	2 000,00 €
La banque postale	1 500 000,00 €	15	0,69%	86 794,19 €	1 500,00 €
Crédit Mutuel	1 500 000,00 €	15	0,95%	108 734,48 €	1 500,00 €
Crédit agricole	1 500 000,00 €	20	1,02%	154 912,50 €	2 250,00 €
Caisse d'épargne	1 500 000,00 €	20	1,03%	156 216,67 €	2 000,00 €
La banque postale	1 500 000,00 €	20	0,84%	130 191,20 €	1 500,00 €
Crédit Mutuel	1 500 000,00 €	20	1,05%	159 555,10 €	1 500,00 €

# Emprunt 2021

	Prêt	Durée	Taux	Coût du crédit	Commission
Crédit agricole	2 000 000,00 €	15	0,83%	126 575,00 €	3 000,00 €
Caisse d'épargne	2 000 000,00 €	15	0,73%	111 122,22 €	2 000,00 €
La banque postale	2 000 000,00 €	15	0,69%	107 586,99 €	2 000,00 €
Crédit Mutuel	2 000 000,00 €	15	0,95%	144 979,11 €	2 000,00 €
Crédit agricole	2 000 000,00 €	20	1,02%	206 550,00 €	3 000,00 €
Caisse d'épargne	2 000 000,00 €	20	1,03%	208 288,89 €	2 000,00 €
La banque postale	2 000 000,00 €	20	0,84%	173 588,34 €	2 000,00 €
Crédit Mutuel	2 000 000,00 €	20	1,05%	212 740,27 €	2 000,00 €

Au vu des propositions reçues, sur une durée de 15 ans, la Banque Postale est la mieux placée les taux étant identiques pour les différents montants proposés.

Sur une durée de 20 ans, la proposition de la Banque Postale est la mieux placée les taux étant identiques pour les différents montants proposés.

## Renouvellement ligne de trésorerie 2021 et réflexions sur la délégation au Président

Afin d'éviter une rupture dans la disponibilité des crédits entre la fin de l'actuelle ligne de trésorerie et la mobilisation de l'emprunt et dans la mesure où des projets d'investissement dont le préfinancement est nécessaire s'engagent, il est proposé de renouveler l'actuelle ligne de trésorerie.

Actuellement au taux de 0,7%, la Caisse d'Epargne propose son renouvellement à hauteur de 0,6%.

# Convention de mise à disposition de bien et de financement avec la Commune de Vinça pour la réalisation de l'école

Dans le cadre de la réalisation de l'école de Vinça, il est nécessaire de conventionner avec la Commune afin de :

- Permettre la mise à disposition des terrains d'assiette par la Commune à la Communauté
- Permettre de contractualiser la participation financière de la commune. A ce titre, il est proposé afin de ne pas grever trop lourdement le budget de la commune d'étaler cette participation de 600 000€ sur une durée soit de 15 ans soit de 20 ans.

# COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES

Suite aux retours des communes, les membres proposés pour la mise en place de la CLECT sont les suivants :

ARBOUSSOLS Titulaire Suppléant	COMBES Chrystelle GENESTE Sandra	CLARA VILLERACH Titulaire Suppléant		ESTOHER Titulaire Suppléant	CHATELUS Erik PERAL Marie-Edith	JOCH Titulaire Suppléant	GAYRAUD Michel JULIA Gilbert
BAILLESTAVY Titulaire Suppléant	MAHIEUX Éric COULET Jean-Claude	CODALET Titulaire Suppléant	AUBRY Isabelle DUFLOT Pascal	EUS Titulaire Suppléant		JUJOLS Titulaire Suppléant	DELVIGNE Yaël CONSTANTIN Lydie
CAMPOME Titulaire Suppléant		CONAT Titulaire Suppléant	JOULIA Anne GUILLAUD Lény	FILLOLS Titulaire Suppléant	ESCAPE Claude CASTAGNE Alain	LOS MASOS Titulaire Suppléant	LAUBIES Anne CASSOLY Guy
CANAVEILLES Titulaire Suppléant		CORNEILLA Titulaire Suppléant		FINESTRET Titulaire Suppléant	CONNEN DE CROZALS Charles LANOIEZLEZ Aurélie	MANTET Titulaire Suppléant	BLAISE Jean-Luc TOUZEAU Jean
CASTEIL Titulaire Suppléant	CALAIS Alain PROENCA Romain	ESCARO Titulaire Suppléant		FONTPEDROUSE Titulaire Suppléant	CALVET Chantal OLIVARI Jeanine	MARQUIXANES Titulaire Suppléant	BAILLETTE Lucien ANGLES Christiane
CATLLAR Titulaire Suppléant		ESPIRA DE CONFLENT Titulaire Suppléant		FUILLA Titulaire Suppléant		MOLITG LES BAINS Titulaire Suppléant	



# COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES

Suite aux retours des communes, les membres proposés pour la mise en place de la CLECT sont les suivants :

MOSSET Titulaire Suppléant	TRIADO Christian	PY Titulaire Suppléant	ELLIOTT Françoise TAMISIER Cédric	TARERACH Titulaire Suppléant		VERNET LES BAINS Titulaire Suppléant	GUITART Henri BONET Virginie
NOHEDES Titulaire Suppléant		RIA-SIRACH Titulaire Suppléant	CAMPS Nicolas JOCAVEIL Florence	TAURINYA Titulaire Suppléant		VILLEFRANCHE DE CONFLENT Titulaire Suppléant	SORIA Rose-Marie LATOURET Frédérique
NYER Titulaire Suppléant	NEGRE André SALIES Louis	RIGARDA Titulaire Suppléant	SUCHIER Jean- Marc SORMAYAN Jean- Pierre	THUES Titulaire Suppléant	ROUCH Jean-Jacques SALA Stéphan	VINCA Titulaire Suppléant	CORNET Michèle MENDOZA Jean-Pierre
OLETTE Titulaire Suppléant	GUILLAUME Yves OULES Max	SAHORRE Titulaire Suppléant	XIFRE Jean-Jacques PARENT Richard	TREVILLACH Titulaire Suppléant	PACAUD Florence SIRE Claude		
OREILLA Titulaire Suppléant	CONEJERO Danielle RODRIGUEZ Eric	SERDINYA Titulaire Suppléant	MAYDAT Jean- Marie BOUSQUET Robert	URBANYA Titulaire Suppléant			
PRADES Titulaire Suppléant	PREVOT Elisabeth BOUVIER Géraldine	SOUANYAS Titulaire Suppléant		VALMANYA Titulaire Suppléant			

## ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Suite aux propositions du service de gestion comptable, il est proposé de passer les admissions en non-valeur suivantes :

- Budget principal : montant de 1 503€. Il s'agit de titres datant de 2015 à 2019 et portant sur les services jeunesse. Seuls des particuliers sont concernés.
- Budget annexe restauration scolaire : montant de 2 364€. Il s'agit de titres datant de 2008 à 2019. 268€ concernent 2019, le reste de la somme concerne des impayés antérieurs à la prise de compétence.

# Questions diverses